

Procédure de recrutement en 2^{de} Section Binationale - rentrée 2026

Instruction du 04/12/2025 relative à la procédure de recrutement en 2^{nde} section binationale – rentrée scolaire 2026

Délégation régionale académique d'information et d'orientation-site Créteil

Affaire suivie par : Pôle Prébac

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.draio-prebac@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,

s/c à

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-st-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames les IEN-IO

Annexes :

- *Fiche technique section Binationale*
- *Dossier de candidature*
- *Guide utilisateurs CIBEL*

Mesdames, Messieurs,

L'application **Cibel**, disponible sur le portail Arena, sera accessible **entre le 15 décembre 2025 et le 23 janvier 2026** pour permettre le recensement des candidatures en section binationale. Je vous rappelle que cette saisie par vos soins est obligatoire.

En cas de difficultés techniques, vous devrez les signaler en saisissant la Plateforme d'assistance et de services du rectorat (ticket Pass).

Les familles devront impérativement transmettre les dossiers complets (mentionnant le numéro Cibel) aux établissements d'accueil sollicités, **au plus tard le lundi 26 janvier 2026** (cachet de la poste faisant foi). Les dossiers envoyés au-delà de cette date ne seront pas pris en compte.

Les documents joints relatifs à la campagne d'admission en seconde binationale sont également téléchargeables à partir du lien : <https://orientation.ac-creteil.fr/vademecum-fiches-techniques/>

Je vous remercie par avance de votre implication pour permettre le bon déroulement de cette procédure.

**Pour le recteur et par délégation,
La déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation adjointe-site Créteil
Elisabeth Boyer**